



MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROGRAMME NATIONAL BAREFOOT COLLEGE (PNBC)

TERMES DE REFERENCE POUR LA SELECTION DES ACTEURS DE TERRAINS

ERRATA

Page 4 :

**4. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DES VILLAGES ÉLIGIBLES AU PNBC**

Dans le cadre des présents Termes de Référence, le terme « village » désigne un fokontany ou une partie d'un fokontany constitué par un ou plusieurs hameaux.

L'approche « femme ingénieur solaire » est pertinente pour une certaine catégorie de villages ruraux. Ainsi, pour être éligible au PNBC, un village doit répondre aux critères suivants :

(ii) *Lire* : « Village situé à **plus de 5km** du chef-lieu de commune »

*Au lieu de* : « Village situé à **plus de 50km** du chef-lieu de commune »